



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE :
« Café - Bar - Brasserie du Pôle Sports Loisirs « Le Stou » – 108 route des Combes
– 38114 Vaujany »**

Objet du présent avis :

La Commune de Vaujany est propriétaire, sur son domaine public, des locaux qui abritent le café-bar-brasserie du Pôle Sports et Loisirs connu sous la dénomination « Le Stou », pour l'exploitation et la gestion duquel elle recherche un opérateur économique.

La Commune souhaite, conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P), informer et permettre à tout opérateur intéressé par ce projet de se manifester.

Caractéristiques principales de la future convention :

Activités : bar, restauration, vente à emporter à l'exclusion de toute autre activité commerciale.

La mise à disposition s'effectuera pour la saison d'hiver 2025/2026, soit du 1^{er} décembre 2025 au 30 avril 2026.

Redevance : l'occupation du domaine public sera consentie en contrepartie d'une redevance fixée à 7 500 € TTC pour les 5 mois d'occupation.

Forme du contrat envisagée : convention d'occupation temporaire du domaine public

Manifestation d'intérêt :

Les personnes intéressées devront demander le cahier des charges par mail à :

Madame Céline BARD
Service Commande publique
Mairie de Vaujany
Tél. : 04.76.80.70.95. - @ : marches@vaujany.fr

Les dossiers devront impérativement être déposés à l'adresse mail indiquée ci-dessus avant **le Mercredi 29 octobre 2025 à 12h00.**